

Pôle emploi : "Un nouveau départ sur de bonnes bases"

L'agence de Chinon a emménagé dans un bâtiment neuf, vendredi. Une étape jugée urgente et attendue depuis la fusion ANPE-Assedic en 2008.

Pôle emploi change de palier, pas de rue. D'abord, puis vendredi, l'agence de Chinon accueille les demandeurs d'emplois dans un bâtiment neuf, avenue Gambetta. Fini les locaux exigus de la place de la gare, alors que les bruissements de démantèlement cou-raient depuis huit ans.

Ce « relogement » était-il devenu urgent ? Quels espoirs pour la nouvelle structure ? Réponses.

> « **Il y avait urgence** ». D'abord envisagé attenant à la future bibliothèque, rue des Courances, le projet de déménagement figurait sur les plaquettes depuis 2008 et la fusion de l'ANPE et de l'Assedic. Chinon est la dernière agence d'Indre-et-Loire à bénéficier de locaux neufs (au milieu de 1.000 autres en France). « *Il était temps pour nous, cela faisait deux ans que c'était devenu ingérable*, explique Stéphane Ducrocq. *Nous avions à subir des pertes de temps et d'argent du fait d'un éclatement sur trois sites notamment.* » De l'histoire ancienne, les trente-deux salariés étant désormais réunis. « *Un nouveau départ sur de bonnes bases* », salue-t-il.

> **Derrière le bâtiment se**



Stéphane Ducrocq est le directeur de l'agence Pôle Emploi de Chinon.

cache la Set. L'ancien parking, propriété de la Ville, a laissé place à un bâtiment de trois niveaux. La parcelle communale a été vendue sous l'ancienne majorité à la Société d'équipement de la Touraine (Set), par ailleurs concessionnaire d'aménagement pour l'opération Brèche-Coeur de Ville. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont occupés par Pôle emploi, le second attend des

locataires sous l'impulsion de la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire. La Mission locale et la Maison de l'emploi, un temps pressentis, ne cachent pas ignorer si un déménagement est toujours d'actualité. Quant au local de la gare, qui appartient à un privé, il reste vacant.

> **Quoi de neuf à Pôle emploi ?** Des locaux de 850 m², deux fois plus grands que les

précédents, dix-sept bureaux de conseil, des salles de réunion. Une innovation, alors que la seule salle disponible à l'ancienne adresse avait été aménagée... dans le hall d'entrée ! Le nouvel équipement garantit « *davantage de confidentialité et de proximité, plus d'accès aux outils numériques* », détaille Stéphane Ducrocq. Huit postes informatiques d'information sont à disposition du public, dont deux à destination des personnes à mobilité réduite.

> **Et le chômage ?** Les 6.800 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues (dont 2.500 sont sans aucun emploi) inscrits à Chinon devraient profiter de conditions d'accueil améliorées. « *Nous pouvons désormais exiger des agents une relation nourrie, riche et davantage de proximité et de personnalisation* », fixe la direction. Un outil de plus dans la lutte contre le chômage, pour espérer gagner en efficacité. Et booster les statistiques ?

Julien Coquet

Pôle emploi reçoit désormais au 27, avenue Gambetta, le matin, de 8 h à 12 h 45. L'après-midi, uniquement sur rendez-vous.

Ligne 37

C'est le nom du parcours auquel s'est astreint, à pied, François Remodeau. Engagé depuis trois semaines dans un tour d'Indre-et-Loire, il s'est attelé à suivre

scrupuleusement la « ligne 37 » tracée sur la carte départementale officielle. Il a terminé son périple hier, à Candes-Saint-Martin.

sur l'agenda

> **Spectacle musical à Loudun.** Musique et percussions corporelles, par la Compagnie Toumback, vendredi 20 mai, à 20 h 30, à l'espace culturel René-Monory à Loudun. Tarifs : 10 € et 6 € (réduit), gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements au 05.49.98.15.96 ou info@loudun-tourisme.fr

> **Congrès départemental de l'Union fédérale des anciens combattants.**

Samedi 11 juin, à partir de 10 h, à l'hôtel de ville de Tours. Au programme : à 11 h 30, prix du civisme à deux jeunes de l'UT - Les Blouses Roses ; à 12 h 15, chants par la chorale de la mairie de Tours ; à 12 h 40, dépôt de gerbe ; à 13 h 30, repas (33 € à régler avant mardi 31 mai, par chèque à l'ordre de l'UF Tours et à faire parvenir chez Marcel Gesbron, 12, route de Compostelle, 37500 Candes-Saint-Martin, tél. 02.47.95.87.31). Un car gratuit partira d'Archambault à La Roche-Clermault, à 9 h.